

# Séance V – « S'attaquer aux facteurs déclencheurs des migrations : l'importance de promouvoir le développement durable dans les pays d'origine »

**Mr. El Habib Nadir**

*Co-Président du Forum Mondial pour la Migration et le Développement  
(GFMD 2017-2018)*

**17 novembre 2017**  
*Malte*



## GLOBAL FORUM ON MIGRATION AND DEVELOPMENT FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT

- Le GFMD est un espace de Dialogue informel dirigé par les Etats et ouvert sur la société civile et plus récemment sur le secteur privé.
- Créé en 2006 au lendemain du premier dialogue de haut niveau des NU sur la migration et le développement, il a pour objectif de partager les expériences, pratiques et politiques sur la migration en lien avec le développement.
- Le GFMD : 10 ans d'existence et de débats sur la migration en lien avec le développement.
- Plaidoyer pour l'inclusion de la migration dans l'Agenda pour le développement durable 2030.



# GFMD ET PARLEMENTS

## Parlements et diaspora - GFMD 2009, Grèce

Une table ronde a été consacrée à l'engagement des diasporas et les migrants dans les politiques et programmes de développement - les représentants des gouvernements ont souligné le fait que certains pays d'origine ont établi des **conseils consultatifs élus** par les membres de la diaspora ou ont réservé des sièges dans leur parlement pour la diaspora.

## Parlements et perception du public sur les migrants – GFMD 2012, Île Maurice

Deux initiatives concrètes axées sur la promotion des perceptions positives des migrants ou la lutte contre les discours négatifs:

- L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a présenté le Rapport sur «**L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés dans les médias**», qui propose des recommandations pour améliorer le rôle des médias dans l'établissement de rapports précis sur les migrations.
- En Écosse, le Comité pour l'égalité des chances a encouragé les migrants et les parlementaires à s'engager de manière positive auprès des Commissions des plaintes contre la presse.



## Parlements et mobilité circulaire –GFMD 2013-2014, Suède

Impacts de la migration de travail et de la mobilité circulaire sur le développement grâce à une adéquation plus systématique du marché du travail et des compétences – a permis de présenter le modèle suédois du **Comité parlementaire indépendant sur la migration circulaire et le développement.**

Le Comité a été créé en 2009 par le gouvernement suédois pour examiner comment la mobilité accrue des personnes vers et depuis la Suède peut être facilitée et comment le potentiel de développement positif de cette mobilité peut être encouragé.

## Parlements, Droits de l'Homme et gouvernance de la migration – GFMD 2013-2014, Suède

l'OIT a introduit une note d'information sur l'intégration de la migration dans les politiques de développement et dans l'agenda de développement post 2015. Cette note souligne **le rôle crucial des parlementaires dans la protection des droits humains et du travail.**



## Parlements et mise en oeuvre de l'Agenda 2030– GFMD 2014-2015, Turquie

La table ronde consacrée au thème: Migrations dans le contexte de l'Agenda de développement 2030 - a souligné **le rôle essentiel des Parlements et législateurs dans la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 et la réalisation des objectifs liés à la migration au niveau national**



# GFMD et ODD

- Le GFMD contribue aux travaux du Forum Politique de Haut Niveau de l'ECOSOC (HLPF) chargé du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- Un groupe de travail ad hoc du GFMD chargé de l'Agenda 2030 et du pacte mondial sur la Migration, a soumis un rapport qui résume la contribution et la vision du GFMD sur la migration en lien avec le développement
- HLPF 2017 «Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation» : Le GFMD a présenté une contribution au thème du HLPF de 2017, sous le prisme "migration", notamment dans le cadre des ODD: 1, 3, 5, 9 et 14. (<http://gfmd.org/docs/germany-morocco-2017-2018>)
- Le groupe ad hoc prépare la contribution du GFMD pour le HLPF 2018 "Transformation vers des sociétés durables et résilientes" (les ODD: 6, 7, 11, 12 et 15).



# Agenda 2030 et Migration

## Rôle des parlements pour le développement durable

L'Agenda 2030 reconnaît la **contribution positive de la migration sur le développement durable**.

L'Agenda 2030 reconnaît dans le paragraphe 45, “le rôle essentiel que jouent les parlements nationaux du fait de leurs fonctions **législatives et budgétaires et de contrôle** qu'ils exercent sur l'application effective des engagements.

L'agenda reconnaît également, au paragraphe 79, aux parlements **un rôle de suivi et d'examen régulier au niveau national**.



# La migration dans les objectifs et les cibles de l'Agenda 2030 ...

## La migration dans les objectifs et les cibles

Références



4.b: BOURSES D'ETUDES (MOBILITE DES ETUDIANTS)



5.2: TRAITE (PLUS PARTICULIEREMENT DES FEMMES ET DES FILLES)



8.7: TRAITE  
8.8: DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS (EN PARTICULIER DES FEMMES)



10.7: POLITIQUES MIGRATOIRES PLANIFIEES ET BIEN GERES  
10.c: RAPATRIEMENTS DE FONDS DES MIGRANTS



16.2: TRAITE (PLUS PARTICULIEREMENT DES ENFANTS)



17.18: VENTILATION DES DONNEES (Y COMPRIS SELON LE STATUT MIGRATOIRE)

Autres points d'ancrage



1.5: RESILIENCE AUX PHENOMENES CLIMATIQUES ET AUX CHOC D'ORDRE ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



11.5: REDUIRE LE NOMBRE DE DECES ET LE NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES PAR UNE CATASTROPHE, AINSI QUE LES PERTES ECONOMIQUES DUES A UNE CATASTROPHE



13.1-3: RESILIENCE AUX ALEAS CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES

## Quels rôles pour les parlements pour l'atteinte des ODD ?

- **Représentation dans la planification nationale:** Inclure des représentants parlementaires dans l'organe / plan de mise en œuvre de l'Agenda 2030;
- **Processus législatif:** Examiner les lois proposées par les gouvernements afin qu'elles reflètent les principes des droits de l'homme et réalisent les ODD ;
- **Budgétisation et responsabilisation:** Assurer la maximisation des ressources nationales pour atteindre les ODD définis au niveau national et l'analyse de l'efficacité des dépenses publiques sur la réalisation des ODD;
- **Supervision:** S'assurer que la mise en œuvre des ODD est sur la bonne voie, par le biais de questions écrites, d'audiences de commissions parlementaires, d'audiences publiques ...
- **Représentation:** être à l'écoute des électeurs et rapporter leurs préoccupations



## Au niveau national:

- Ratifier les conventions internationales, et les instruments régionaux et sous-régionaux, ou demander leur ratification, en posant des questions orales et écrites aux gouvernements, en encourageant le débat parlementaire et en mobilisant l'opinion publique,
- Établir des lois nationales fondées sur et conformes au droit international,
- Œuvrer pour intégrer la migration dans les politiques et stratégies sectorielles,
- Promouvoir le dialogue sur la migration, en communiquant avec tous les acteurs y compris les migrants.
- Œuvrer pour l'amélioration des perceptions publiques des migrants,
- Adopter un discours positif au parlement et reconnaître les contributions positives des migrants dans les pays de destination et d'origine
- Elaborer et mettre en œuvre des mesures de lutte contre le racisme et la xénophobie en promulguant des dispositions antidiscriminatoires
- Présenter la diversité comme un enrichissement pour la société
- Promouvoir des mesures concrètes pour lutter contre la traite et l'exploitation.



## Parlements et Pacte Mondial

**Rôle dans l'élaboration du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière:**

Paragraphe 6: Reconnaissance de l'importance d'une participation effective de toutes les parties prenantes, notamment les **parlements**, à la conférence intergouvernementale et à ses travaux préparatoires.

Paragraphe 8: Les parties prenantes, notamment les **parlements**, auront la possibilité de faire connaître leurs vues, en particulier dans le cadre des dialogues informels auxquels ils seront invités par les co-facilitateurs.

Paragraphe 30: Les parlements sont appelés à participer aux auditions multipartites interactives informelles.



# Conclusion

La lutte contre les causes profondes de la migration nous interpelle pour une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030. Ceci requiert les actions suivantes:

- Un engagement participatif (avec notamment les parlements) aux niveaux national, infranational et local.
- Une allocation de ressources financières pour une mise en œuvre inclusive des ODD (arbitrage/ migration dans les politiques sectorielles).
- POUVOIR des Parlements



*Merci pour votre attention!*

